

« Pourquoi la vérité ne ressort pas de cette salle ? »

Pour la deuxième fois, les accusés du meurtre de Dorian Guéméné ont été interrogés, hier, par la cour d'assises d'Ile-et-Vilaine. De nombreuses questions sont restées sans réponses.

Justice

« Une salle de cour d'assises est rarement un confessionnal », expliquait cet avocat, avant l'ouverture du procès pour le meurtre de Dorian Guéméné, roué de coups à la sortie d'une boîte de nuit, en 2018, à Rennes. Il n'y a pas eu de confession, hier, devant la cour d'assises d'Ile-et-Vilaine. Pour la seconde fois, les six accusés ont été longuement interrogés.

En réambule, le président Frédéric Digne avait planté le décor : « Ces derniers jours, nous avons beaucoup entendu parler de respect, d'honneur et d'honnêteté. Nous l'avons compris, vous êtes plutôt des jeunes hommes avec de bonnes éducations. A un moment donné, les choses doivent être dites. C'est aussi ça être un homme : assumer ce qu'on a fait. »

À l'issue de ces interrogatoires, « les nombreuses questions en suspens », pointées dès le début du procès, sont toujours sans réponses. Et les zones d'ombre demeurent sur le rôle de chacun dans les violences.

Si beaucoup ont regretté leurs mensonges pendant la procédure, ils assurent tous dire « la vérité » désormais. « Je m'en veux d'avoir raconté n'importe quoi, mais je n'ai plus

envie de mentir », affirme Alexis, l'un des deux étudiants.

Comme Guillaume, son ami d'enfance, il reconnaît avoir porté quelques coups à Dorian Guéméné, dans le passage du Couëdic, derrière la boîte de nuit. Mais ils assurent ne pas s'être mêlés à la seconde scène de violence sur le boulevard de la Tour-d'Auvergne, là où le corps de la victime a été retrouvé.

« Tout a démarré par un combat avec Dorian »

Sacha, le plus jeune des deux frères dans le box, est mis en cause par trois de ses co-accusés. « Tout le monde essaie de me charger pour se défaire, estime-t-il. Je maintiens que tout a démarré par un combat avec Dorian et que je ne suis pas allé sur le boulevard. »

Le président le relance : « Nous avons tous l'intime conviction que l'un d'entre vous ment sur ce point-là. C'est que ça ne doit pas être facile à dire. Vous le feriez si c'était vous ? » Buste droit et voix claire, le jeune homme rétorque : « Oui, mais ce n'est pas le cas. »

L'un de ceux qui le mettent en cause, c'est son ami Thomas, celui qu'il appelle « mon frère ». Pour justifier ses premiers mensonges, il assure : « J'ai voulu couvrir Sacha, j'ai été lâche. » Aujourd'hui, il assure n'avoir



Le procès aux assises du meurtre de Dorian Guéméné, tué à Rennes le samedi 7 juillet 2018, se déroule jusqu'à vendredi, au Parlement de Bretagne.

PHOTO : OUEST-FRANCE

porté des coups qu'au colocataire de Dorian. C'est aussi ce qu'affirme Stanislas, le frère aîné de Sacha et cinquième accusé du meurtre.

Après plusieurs heures de débats, la fatalité gagne le président de la cour d'assises : « Je crois que j'ai évoqué en vain l'honneur ce matin. Le constat assez triste, c'est que rien n'évolue dans ce dossier. »

Il interroge le dernier accusé, qui

n'est pas poursuivi pour meurtre, mais destruction de preuves : « Pourquoi la vérité ne ressort pas de cette salle d'audience ? »

Le jeune homme réfléchit, puis répond : « Je crois qu'assumer cette vérité, surtout l'acharnement sur le boulevard, c'est trop compliqué. »

Romain LECOMPTE.

L'ADN sur la cocaïne : « Je ne sais pas ! »

Après les deux dockers de Montoir, le tribunal de Rennes a entendu, hier, un des organisateurs présumés des envois de drogue aux Antilles.

Justice

« J'ai beau tourner ça mille fois dans ma tête, je ne vois pas comment mon ADN a pu arriver sur ces pains de cocaïne », répète Claude Vatin, 53 ans, devant la juridiction interrégionale spécialisée de Rennes. Il est jugé avec d'autres prévenus, dont deux dockers du port de Montoir-de-Bretagne (Loire-Atlantique), entendus lundi, pour importation et transport de stupéfiants. Il est soupçonné d'être l'organisateur des envois de cocaïne, depuis la Guadeloupe où il résidait.

L'homme a déjà été condamné trois fois pour trafic de stupéfiants, dont une fois à quatorze ans de prison sur ses sept comptes et ceux de sa compagne entre 2017 et 2019, selon les enquêteurs. « Les Antilles, c'est français mais un peu à part, explique-t-il à la barre. On a toujours une culture très forte sur les espèces... »

Sans activité officielle, ni revenus au moment des faits, il n'a rien déclaré aux impôts depuis 2013. Mais plus de 70 000 € en espèces ont été versés sur ses sept comptes et ceux de sa compagne entre 2017 et 2019, selon les enquêteurs. « Les Antilles, c'est français mais un peu à part, explique-t-il à la barre. On a toujours une culture très forte sur les espèces... »

Le tribunal a aussi interrogé un autre prévenu, 51 ans, dit Chirac ou Le Chauve, qui était allé chercher des plombs, utilisés pour sceller les conteneurs, quelques jours avant une livraison de 140 kg de cocaïne. Un aller-retour dans la nuit, pour permettre à ses complices dockers de dissimuler l'effraction du conteneur.

Un rôle de « messenger »

Ancien gardien de gymnase à la mairie de Nantes, payé 1 500 € par mois, il avait reconnu durant l'enquête un rôle de « messenger » entre commanditaires parisiens et dockers nazairiens. Rôle pour lequel il dit avoir perçu environ 100 000 € des commanditaires, qu'il n'a jamais dénoncés.

« Avez-vous reçu des menaces ? Ou ça coule de source ? » lui demande le président de la Juridiction interrégionale spécialisée (Jirs). « C'est évident. J'ai une femme et des enfants », lâche le prévenu, épuisé.

« C'est bon, je me suis fait avoir. Maintenant, j'aspire à une vie plus calme et à m'occuper de mes enfants », ajoute-t-il, laissant échapper quelques larmes.

Le jugement est attendu ce jeudi. Les prévenus encourrent jusqu'à dix ans de prison.

L'Ile-et-Vilaine en bref

400 pèlerins du diocèse de Rennes à Lourdes



Douze prêtres et dix diacres accompagnaient les 400 pèlerins du diocèse de Rennes.

PHOTO : D.R.

Habituellement, ils sont plus d'un millier de Breilliens à faire le voyage vers la grotte de Massabielle ; près de 1 200 personnes en 2019.

Annulé au printemps 2020 et organisé a minima à l'automne avec 80 participants, le pèlerinage à Lourdes organisé par le service des pèlerinages du diocèse de Rennes, Dol et Saint-Malo et l'hospitalité diocésaine retrouve des couleurs.

400 pèlerins ont rejoint le grand sanctuaire marial du 10 octobre au 16 octobre, « avec 50 pèlerins malades », précise le père Nicolas Guillou, curé de la paroisse Notre-Dame de Bonne-Nouvelle à Rennes et délégué épiscopal à l'information du diocèse

de Rennes, qui accompagne le pèlerinage.

Mgr Pierre d'Ornellas, archevêque du diocèse de Rennes, est aussi du voyage avec une douzaine de prêtres et dix diacres.

Quatre temps forts du pèlerinage diocésain à Lourdes sont diffusés en direct sur la chaîne YouTube de Lourdes et peuvent être vus en différé dans la playlist nommée : la messe d'ouverture du lundi 11 octobre, le chapelet à la grotte du 12 octobre.

Le prochain pèlerinage organisé par le diocèse sera celui du sanctuaire de Montligeon (Orne), dimanche 7 novembre.

La ferme solaire fournit en électricité 5 000 foyers

Élus et entreprises partenaires du projet ont inauguré, hier, la plus grande ferme solaire de Bretagne, implantée à Pont-Péan et Bruz. Elle est entrée en service le 1^{er} septembre.

Entre Pont-Péan et Bruz, 38 000 panneaux solaires tapissent une vingtaine d'hectares, sur le site de l'ancienne mine de plomb argentifère, exploitée jusqu'en 1904. « À la fin du XIX^e siècle, plus de 1 000 mineurs travaillaient ici », rappelle le maire communiste de Pont-Péan, Michel Demolder.

La pollution empêchait toute construction ou toute exploitation agricole. Jusqu'à ce que le groupe Gagneraud, propriétaire du site depuis 1975, soumette l'idée aux élus d'y implanter une ferme solaire.

Celle-ci est entrée en service au 1^{er} septembre, après une dizaine d'années de gestation et trois ans de travaux. Inaugurée hier par les élus et les entreprises partenaires du projet, elle symbolise la transition vers une production d'énergie plus verte. « C'est un projet emblématique », salue le maire de Pont-Péan. « Les énergies fossiles ne sont plus l'avenir, il faut faire bouger les lignes », renchérit le maire divers gauche de Bruz, Philippe Salmon.

Les habitants ont apporté un million d'euros

Avec cette ferme solaire, la plus grande de Bretagne (un autre projet existe à Laz, dans le Finistère), la métropole rennaise double sa production d'électricité issue de l'énergie solaire.

C'est 10 millions d'euros d'investissement, cofinancé par la société d'économie mixte Energ'iv (1) et les entreprises Marc Energie, filiale du



Élus et partenaires du projet ont visité les installations, lors de l'inauguration de la ferme solaire, située dans les communes de Bruz et Pont-Péan.

PHOTO : OUEST-FRANCE

groupe Gagneraud, spécialisée dans les énergies renouvelables, et la société IEL, de Saint-Brieuc, qui a installé les panneaux solaires. « Faire appel à des acteurs locaux pour exploiter ce site a été notre ligne directrice », résume David Clausse, directeur de la SEM Energ'iv.

Les habitants de Bruz et Pont-Péan ont également participé au budget à hauteur d'un million d'euros, via le financement participatif. « L'opération a été bouclée en trois jours, un vrai succès. 166 habitants ont sous-

crit à cet emprunt, rémunéré 4,8 % sur trois ans », rappellent les porteurs du projet.

Les panneaux solaires, fabriqués par une entreprise chinoise (aucun fournisseur en Europe), sont installés pour une durée de vingt-cinq ans. À terme, ils seront démontés, recyclés à plus de 80 %... et remplacés. La ferme solaire a une capacité de production de 17,7 gigawatt-heure, soit l'équivalent de la consommation de 5 000 foyers (environ 11 000 habitants).

« En cette période de flambée des prix de l'énergie, l'électricité produite ici est largement compétitive, fait valoir Loïc Picot, président d'IEL. En effet, nous vendons au prix de 6 centimes le kWh, contre plus de 15 centimes selon le cours moyen relevé lundi. »

32 % d'énergie renouvelable en 2030 ?

Le gaz et l'électricité vont peser de plus en plus dans les budgets des ménages et des collectivités. Energ'iv pilote d'autres projets en cours et à venir en Ile-et-Vilaine : des ombrières sur les aires de covoiturage de Montreuil-sur-Ile et de Saint-Aubin-du-Cormier, des panneaux solaires sur les toits des salles de sport de Gévezé et Noyal-sur-Vilaine, des centrales solaires à Fougères et Guignen, un parc éolien à Acigné.

« Tous ces projets cumulés participent à notre objectif d'atteindre 32 % d'énergie renouvelable dans notre consommation en 2030 », résume Daniel Guilotin, élu à Rennes et président du Syndicat départemental d'énergie d'Ile-et-Vilaine.

Laurent LE GOFF.

(1) Qui associe le Syndicat départemental d'électricité, Rennes métropole, Ville de Rennes, la Banque des territoires et des banques (Caisse d'Épargne, Crédit mutuel et Crédit agricole).

Pierre Larroutou lance sa campagne près de Rennes



Pierre Larroutou, candidat à la primaire populaire pour la Présidentielle.

PHOTO : OUEST-FRANCE

« Cette centrale photovoltaïque est la preuve qu'un autre modèle est possible, où l'on crée de l'emploi, on protège la planète et l'on produit une énergie moins chère que celle qui vient du pétrole ou du gaz », résume Pierre Larroutou, député euro-

péen divers gauche, président fondateur de Nouvelle Donne et surtout candidat à la primaire populaire pour la Présidentielle.

Après la ferme solaire de Pont-Péan, il a visité la cuisine centrale de Bruz qui se fournit à 100 % en produits issus de l'agriculture biologique, avant de faire un saut à la Feuille d'Érable, à Rennes, modèle d'entreprise de l'économie sociale et solidaire. Il a fini sa journée par une conférence à la faculté de droit et sciences politiques de Rennes, sur le thème. « Crise sociale, crise climatique ? Osons des solutions concrètes ».

Taxer la spéculation

Un programme de choix pour celui qui veut incarner ce changement de modèle. « Les climatologues disent que la planète court à la catastrophe si l'on n'est pas capable de changer de braquet. » Pour le financer, le

député européen a lancé l'idée de taxer la spéculation. « 70 % des députés européens sont d'accord avec ça. Même une petite taxe de 0,1 % rapporterait 60 milliards par an. » Selon Pierre Larroutou, qui cite l'Ademe (Agence pour la maîtrise de l'énergie), cela pourrait permettre de « créer 900 000 emplois ».

Sauf que cette taxe ne fait pas l'unanimité. Dans le viseur du député Nouvelle Donne : « Bruno Lemaire (ministre de l'Économie) et Emmanuel Macron qui bloquent la négociation alors que les dirigeants allemands, espagnols, italiens sont d'accord pour taxer la spéculation. »

« Nos enfants vont nous jeter des cailloux et ils auront raison »

C'est pourquoi il est urgent, à ses yeux, de porter au pouvoir en 2022 un président capable de « débloquer

les négociations et de proposer une autre politique ». Mais pour cela, il faudra sélectionner. « Si l'on a cinq candidats à gauche qui disent presque tous la même chose, c'est fichu. »

Seule issue : « Une primaire populaire. » À laquelle il espère bien rallier au moins Yannick Jadot et Anne Hidalgo. « C'est ce qui s'est passé aux États-Unis. Les démocrates n'étaient pas d'accord entre eux, mais il y a eu un débat tout à fait serein et Biden a gagné. »

Pierre Larroutou met en garde. « Si on ne se rassemble pas, on est nul. On dit tous qu'il faut sauver la planète, mais si on est cinq candidats pour des problèmes d'ego, c'est ridicule. Nos enfants vont nous détester, ils vont nous jeter des cailloux et ils auront raison ! »

L. L. G.

Quai des Bulles 2021
5 albums encore en compétition.
Il n'en restera qu'un !

 Derf Backderf Kent State Cà-et-là	 Aimée De Jongh Jours de sable Dargaud	 Yann Le Quellec et Romain Ronzeau Les amants d'Hérouville Delcourt
 Felipe Melo et Juan Cavia Ballade pour Sophie Paquet	 Théo Grosjean Le spectateur Soleil	

Logo: OUEST-FRANCE